



## DÉLIBÉRATION

## RÉUNION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

FEUILLE DE PRÉSENCE DU MARDI 28 NOVEMBRE 2017

Noms des Conseillers	Émargements
Monsieur Jean-Pierre LECOQ Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6 <sup>e</sup>	
Monsieur Jean-Charles BOSSARD Premier Adjoint au Maire	
Madame Chantal LAMBERT-BURENS Adjointe au Maire	
Monsieur Olivier PASSELECQ Adjoint au Maire	
Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN Adjointe au Maire	
Madame Arielle BEAUCAMPS Adjointe au Maire	
Madame Marielle de SARNEZ Conseillère de Paris et du 6 <sup>e</sup>	Pouvoir donné à A. S. Godfroy Genin 
Monsieur Alexandre VESPERINI Conseiller de Paris et du 6 <sup>e</sup>	
Madame Marie-Thérèse LACOMBE Conseillère d'Arrondissement	
Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER Conseillère d'Arrondissement	
Monsieur Bertrand PAVLIK Conseiller d'Arrondissement	Pouvoir donné à Martine AULAGNIER 
Monsieur Andrea BEGO GHINA Conseiller d'Arrondissement	Pouvoir donné à Jean Pierre LECOQ 
Madame Juliette RAOUL-DUVAL Conseillère d'Arrondissement	



## DÉLIBÉRATION

28 novembre 2017

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT du mardi 28 novembre 2017

Le mardi 28 novembre deux mille dix-sept à 18 heures 30, les membres du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris se sont réunis dans la Salle du Conseil de la Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement, sur la convocation en date du mercredi 22 novembre deux mille dix-sept qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, et affichée à la porte de la Mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10 et L.2121-12.

**1-Réf. : 062017034**

Désignation du Secrétaire de séance.

**2-Réf. : 062017035**

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 7 novembre 2017.

**3-Réf. : DAE-2017-326**Subvention (35.000 euros) au Comité Saint-Germain des Prés, Saint-Germain des Prés d'hier, d'aujourd'hui et de demain pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2017 (6<sup>e</sup>).**4-Réf. : DASCO-2017-139**Caisse des Écoles (6<sup>e</sup>) - Convention pluriannuelle d'objectifs et de financement 2018-2020 pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.**5-Réf. : DASCO-2017-159**Caisse des Écoles (6<sup>e</sup>) - Subvention 2018 (695.318 euros) pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.**6-Réf. : DDCT-2017-183**

La Charte parisienne de la participation citoyenne.

**7-Réf. : DLH-2017-362**

Modification de l'article 3 du règlement municipal fixant les conditions de délivrance des autorisations de changement d'usage de locaux d'habitation ainsi que les principes déterminant les compensations.

**8-Réf. : 062017036**Désignation des représentants du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement au Conseil d'établissement du Conservatoire Municipal « Jean-Philippe RAMEAU ».**9-Réf. : 062017037**Convention entre la Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement et l'association ATELIER DES PETITS LOUPS, relative à l'occupation permanente de locaux au Centre André Malraux.**10-Réf. : 062017038**Convention entre la Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement et l'association PLANETE AMAZONE, relative à l'occupation permanente de locaux au sein de la Mairie.



## DÉLIBÉRATION

28 novembre 2017

**11-Réf. : DASCO-2017-177**

Agents de l'État logés par nécessité absolue de service dans les écoles BOULLE, ESTIENNE, DUPERRE et les douze lycées municipaux parisiens. Actualisation du forfait des prestations accessoires.

**12-Réf. : DLH-2017-284**

Garantie de la Ville de Paris à divers emprunts à contracter par Elogie-Siemp.

**13-Réf. : DEVE-2017-181**

Communication sur le lancement d'un appel à projets 2018 relatif aux jardins partagés. (**Pas de vote**).

**14-Réf. : DEVE-2017-182**

Communication sur le lancement d'un appel à projets 2018 sur le thème « Protection et Développement de la Biodiversité », « plus de nature en ville », lauréat Budget Participatif 2016. (**Pas de vote**).

15- Information sur la programmation des Investissements d'Intérêt Local (IIL) 2018.

16- Affaires diverses.

**DÉLIBÉRATION**

28 novembre 2017

**Membres présents :**

- Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6<sup>e</sup>
- Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire
- Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire
- Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire
- Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire
- Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire
- Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6<sup>e</sup>
- Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement
- Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement
- Madame Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'arrondissement

\*\*\*\*\*

**Membres excusés ayant donné pouvoir :**

- Madame Marielle de SARNEZ, Conseillère de Paris et du 6<sup>e</sup>, donne pouvoir à Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire.
- Monsieur Bertrand PAVLIK, Conseiller d'arrondissement, donne pouvoir à Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement.
- Monsieur Andrea BEGO GHINA, Conseiller d'arrondissement, donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6<sup>e</sup>.

\*\*\*\*\*

**Secrétaire de séance :**

Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance, et Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services de la Mairie du 6<sup>e</sup>, assure les fonctions de secrétaire auxiliaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

\*\*\*\*\*

**Observations :**

- 1) Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire, arrive en séance lors de la discussion du point n°4 DASCO-2017-139 et participe au vote de ce point.
- 2) Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire, s'absente de la salle du Conseil lors de la discussion du point n°3 DAE-2017-326 et ne participe pas au vote de ce point.

Il réintègre la salle du Conseil lors de la discussion du point n°4 DASCO-2017-139 et participe au vote de ce point.



127 BIS

## DÉLIBÉRATION

28 novembre 2017

3) Point n°5 : DASCO 2017-159

Ne participe pas au vote de ce point :

- Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6<sup>e</sup>, en sa qualité de Président de la Caisse des écoles du 6<sup>e</sup>.
- Marielle de SARNEZ, Conseillère de Paris et du 6<sup>e</sup>, député de la 11<sup>e</sup> circonscription, en sa qualité de membre de droit du Comité de Gestion de la Caisse des écoles du 6<sup>e</sup>.
- Chantal LAMBERT-BURENS, Olivier PASSELECO, Arielle BEAUCAMPS, Adjoint(e)s au Maire, Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'arrondissement, en leur qualité de représentants du Conseil d'arrondissement du 6<sup>e</sup> au sein du Comité de Gestion de la Caisse des écoles du 6<sup>e</sup>.

4) Point n°6 : DDCT-2017-183

Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6<sup>e</sup>, n'a pas appelé à voter ce projet au motif que le texte de ce projet recourt à l'écriture inclusive, considérée par l'Académie Française comme un « péril mortel » et proscrite par une circulaire du Premier Ministre.

Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire, considère que l'exécutif parisien « instrumentalise » la participation citoyenne et « amuse » les citoyens sur des « micro-sujets » quand des décisions sur des sujets importants sont prises ailleurs.

Elle illustre ses propos par quelques chiffres :

- 44 % des parisiens ne se sentent « pas du tout » impliqués dans les grandes décisions qui concernent la ville ;
- Le nombre de participants au Budget Participatif (98 000 en 2017) augmente certes d'année en année, mais ne représente que 4,5 % de la population parisienne ;
- Sur les 29 pétitions actuellement en ligne sur la plateforme « Paris Pétition », 1 seule dispose des 1 000 signatures et 3 dépassent les 100 !

Elle rappelle également que la Ville de Paris a dernièrement supprimé 4 Maisons des Associations, dont celle du 6<sup>e</sup>, alors que ces structures favorisent la participation citoyenne.

Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'arrondissement, se dit « stupéfaite » que l'on évoque le problème de l'écriture inclusive pour ne pas débattre et délibérer sur un projet aussi important que celui de la participation citoyenne. Elle rappelle que cette charte a été écrite avant la prise de position du Premier Ministre sur l'écriture inclusive et s'étonne de la position de la majorité du Conseil du 6<sup>e</sup>, alors que nous sommes dans une période où les femmes peuvent enfin parler, où l'on réfléchit sur la grammaire française et l'usage du masculin.

Elle cite Françoise HERITIER, ethnologue, anthropologue et féministe.

**DÉLIBÉRATION**

28 novembre 2017

Elle conclut en indiquant que la position de la majorité du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement sur ce projet est identique à celle qu'elle a d'une manière générale sur la participation citoyenne qu'elle n'encourage, ni ne valorise. Elle illustre ses propos avec la très faible participation des habitants du 6<sup>e</sup> au Budget Participatif.

Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire, répond à Madame Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'arrondissement, que contrairement à ce qu'elle laisse entendre, Françoise HERITIER n'a jamais pris position sur l'écriture inclusive et que la Mairie du 6<sup>e</sup> édite et distribue chaque année environ 30 000 exemplaires d'un 6<sup>e</sup> info traitant du Budget Participatif !

Il indique que sur le fond, chacun est pour une participation citoyenne mais qu'il semble indispensable de repenser les « outils » mis à disposition des parisiens dans ce domaine. Il cite pour exemple la plateforme « Paris Pétition » et regrette que les parisiens ne l'utilisent pas davantage.

Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6<sup>e</sup>, considère que la participation citoyenne est totalement instrumentalisée. Il cite pour exemple la carte citoyenne-citoyen de Paris, qui a été envoyée d'office et sans demande préalable aux enfants scolarisés dans le primaire, charge ensuite aux parents d'exprimer ouvertement leur souhait de ne plus recevoir cette carte. Il assimile cette procédure à du « clientélisme imposé », voire du « fichage politique ».

...

DÉLIBÉRATION

28 novembre 2017 Ouverture de la séance :

A l'ouverture de la séance, Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, constate la présence de la majorité des membres du Conseil, le quorum est donc atteint.

\*\*\*\*\*

**1-Réf. : 062017034**

Désignation du Secrétaire de séance.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation du secrétaire de séance est adoptée à l'unanimité.

Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services de la Mairie du 6<sup>e</sup>, est désigné secrétaire auxiliaire, à l'unanimité.

**2-Réf. : 062017035**

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 7 novembre 2017.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

L'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 7 novembre 2017 est adopté à l'unanimité.

**3-Réf. : DAE-2017-326**

Subvention (35.000 euros) au Comité Saint-Germain des Prés, Saint-Germain des Prés d'hier, d'aujourd'hui et de demain pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2017 (6<sup>e</sup>).

VOTANTS : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**4-Réf. : DASCO-2017-139**

Caisse des Écoles (6<sup>e</sup>) - Convention pluriannuelle d'objectifs et de financement 2018-2020 pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**5-Réf. : DASCO-2017-159**

Caisse des Écoles (6<sup>e</sup>) - Subvention 2018 (695.318 euros) pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.

VOTANTS : 7 POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 6

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

128 BIS



## DÉLIBÉRATION

28 novembre 2017

**6-Réf. : DDCT-2017-183**

La Charte parisienne de la participation citoyenne.

Ce projet de délibération n'est pas soumis au vote (voir point n°4- Observations).

**7-Réf. : DLH-2017-362**

Modification de l'article 3 du règlement municipal fixant les conditions de délivrance des autorisations de changement d'usage de locaux d'habitation ainsi que les principes déterminant les compensations.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**8-Réf. : 062017036**Désignation des représentants du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement au Conseil d'établissement du Conservatoire Municipal « Jean-Philippe RAMEAU »

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation des représentants du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement au Conseil d'établissement du Conservatoire Municipal « Jean-Philippe RAMEAU » est adoptée à l'unanimité.**9-Réf. : 062017037**Convention entre la Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement et l'association ATELIER DES PETITS LOUPS, relative à l'occupation permanente de locaux au Centre André Malraux.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**10-Réf. : 062017038**Convention entre la Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement et l'association PLANETE AMAZONE, relative à l'occupation permanente de locaux au sein de la Mairie.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**11-Réf. : DASCO-2017-177**

Agents de l'État logés par nécessité absolue de service dans les écoles BOULLE, ESTIENNE, DUPERRÉ et les douze lycées municipaux parisiens. Actualisation du forfait des prestations accessoires.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.





DÉLIBÉRATION

28 novembre 2017

**12-Réf. : DLH-2017-284**

Garantie de la Ville de Paris à divers emprunts à contracter par Elogie-Siemp.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**13-Réf. : DEVE-2017-181**

Communication sur le lancement d'un appel à projets 2018 relatif aux jardins partagés.

**14-Réf. : DEVE-2017-182**

Communication sur le lancement d'un appel à projets 2018 sur le thème « Protection et Développement de la Biodiversité », « plus de nature en ville », lauréat Budget Participatif 2016.

15- Information sur la programmation des Investissements d'Intérêt Local (IIL) 2018.

16- Affaires diverses.

Ont été déposés sur table, pour information, les projets DASCO-2017-67-G et DASCO-2017-83-G.

----

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



## DÉLIBÉRATION

2017-06-133

28 novembre 2017

Désignation de Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, en qualité de secrétaire de séance du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement et de Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services de la Mairie du 6<sup>e</sup>, en qualité de secrétaire auxiliaire.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

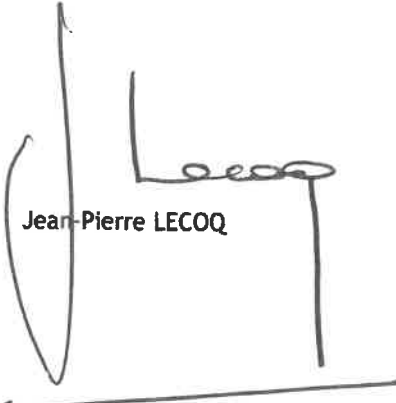
Examen du projet de délibération 062017034 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 12 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION**

2017-06-134

28 novembre 2017

**Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 7 novembre 2017.**

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Examen du projet de délibération 062017035 ;

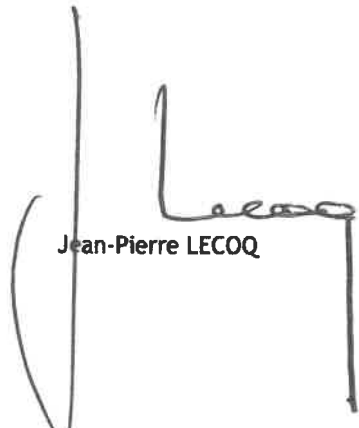
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 17 du Règlement intérieur du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 12 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

  
Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION**

2017-06-135

28 novembre 2017

**Subvention (35.000 euros) au Comité Saint-Germain des Prés, Saint-Germain des Prés d'hier, d'aujourd'hui et de demain pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2017 (6<sup>e</sup>).**

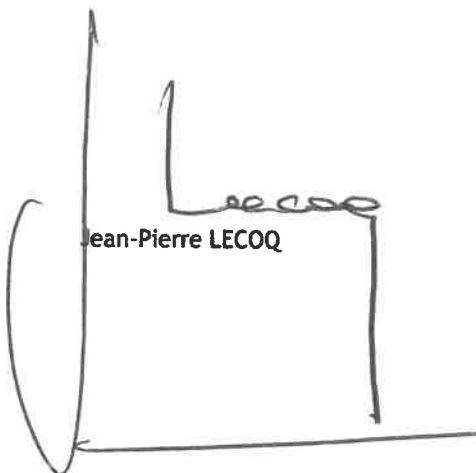
Vu le rapport présenté par Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire ;

Examen du projet de délibération DAE.2017-326 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 11 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

ean-Pierre LECOQ



## DÉLIBÉRATION

2017-06-136

28 novembre 2017

**Caisse des Écoles (6<sup>e</sup>) - Convention pluriannuelle d'objectifs et de financement 2018-2020 pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.**

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Examen du projet de délibération DASCO.2017-139 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION**

2017-06-137

28 novembre 2017

**Caisse des Écoles (6<sup>e</sup>) - Subvention 2018 (695.318 euros) pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.**

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Examen du projet de délibération **DASCO.2017-159** ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 7 voix pour (J.C. BOSSARD, A.S. GODFROY-GENIN, A. VESPERINI, M.T. LACOMBE, M. CHEVALIER-AULAGNIER, B. PAVLIK, A. BEGO-GHINA) et 6 NPPV (J.P. LECOQ, C. LAMBERT-BURENS, O. PASSELECQ, A. BEAUCAMPS, M. de SARNEZ, J. RAOUL-DUVAL).

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION**

2017-06-138

28 novembre 2017

**Modification de l'article 3 du règlement municipal fixant les conditions de délivrance des autorisations de changement d'usage de locaux ainsi que les principes déterminant les compensations.**

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire ;

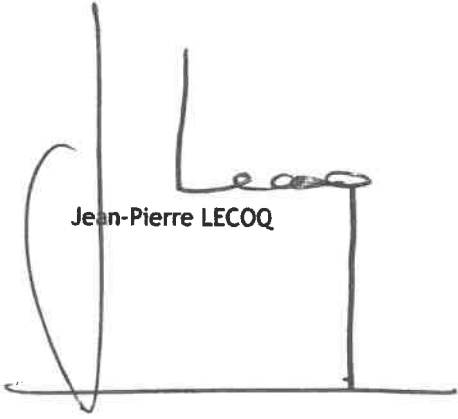
Examen du projet de délibération DLH.2017-362 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

  
Jean-Pierre LECOQ



## DÉLIBÉRATION

2017-06-139

28 novembre 2017

**Désignation des représentants du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement au Conseil d'établissement du Conservatoire municipal « Jean-Philippe RAMEAU », (062017036)**

Le Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-16 ;

Vu la délibération DVLR n°2002-126 du Conseil de Paris, en date des 28 et 29 octobre 2002, inscrivant les conservatoires à l'inventaire des équipements ;

Vu la délibération du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement n°2006-06-033 créant un Conseil d'établissement au sein du conservatoire du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu la délibération 062014015 en date du 6 mai 2014 relative au mode de scrutin pour désigner les représentants du Conseil d'arrondissement ;

Vu le projet de délibération par lequel Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, propose d'émettre un avis sur la désignation de deux membres du conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement et de 2 personnalités qualifiées, appelés à siéger au Conseil d'établissement du Conservatoire municipal « Jean-Philippe RAMEAU » du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le rapport présenté par Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire ;

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement :

**DELIBERE**

**Article 1 :** Sont désignés en leur qualité d'élu du 6<sup>e</sup> arrondissement, pour siéger au sein du Conseil d'établissement du conservatoire du 6<sup>e</sup> arrondissement :

- Monsieur Olivier PASSELECQ ;
- Madame Juliette RAOUL-DUVAL.

**Article 2 :** Sont désignées en tant que personnalités qualifiées, pour siéger au sein du Conseil d'établissement du conservatoire du 6<sup>e</sup> arrondissement :

- Madame Anne GRAPPOTTE ;
- Madame Anne-Marie SANDRINI.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



**DÉLIBÉRATION**

2017-06-140

28 novembre 2017

**Convention entre la Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement et l'association ATELIER DES PETITS LOUPS, relative à l'occupation permanente de la salle MICHELET au Centre André Malraux.**

Vu le rapport présenté par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire ;

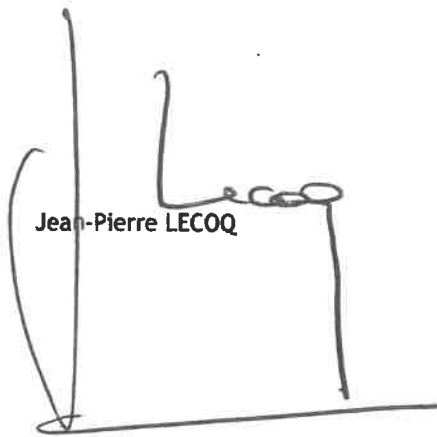
Examen du projet de délibération 062017037 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

  
Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION**

2017-06-141

28 novembre 2017

**Convention entre la Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement et l'association PLANETE AMAZONE, relative à l'occupation permanente de locaux au sein de la Mairie.**

Vu le rapport présenté par Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement ;

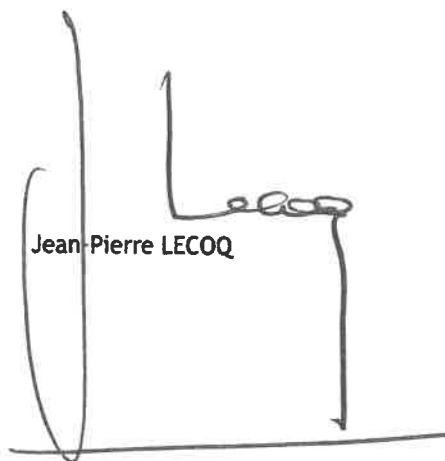
Examen du projet de délibération 062017038 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

  
Jean-Pierre LECOQ



## DÉLIBÉRATION

2017-06-142

28 novembre 2017

**Agents de l'État logés par nécessité absolue de service dans les écoles BOULLE, ESTIENNE, DUPERRE et les douze lycées municipaux parisiens. Actualisation du forfait des prestations accessoires.**

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Examen du projet de délibération **DASCO.2017-177** ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION**

2017-06-143

28 novembre 2017

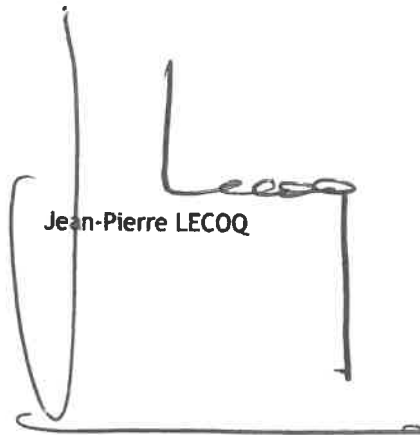
**Garantie de la Ville de Paris à divers emprunts à contracter par Elogie-Siemp.**Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Examen du projet de délibération DLH.2017-284 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION**

28 novembre 2017

**Information sur la programmation des Investissements d'Intérêt Local (IIL) 2018.**

BP 2018 - AP de plan (type 2)  
6<sup>e</sup>ème arrondissement

Investissements d'intérêt local (IIL)  
Détail de la programmation

**I - Espace public**

Direction	Numéro d'AP	Libellé AP	Libellé de l'opération	BP 2018
DEVE	23004	Entretien espaces verts	Square Laurent Peche - Réfection des sols et du mobilier (2/2)	50 000
Sous-total DEVE				50 000
DVD	61001	Eclairage	Rue Suger	35 000
	61002	Aménagement urbain	Rue Massime - Environnement	275 000
Sous-total DVD				306 000

TOTAL I. Espace public: 376 000

**II - Equipements de proximité**

Direction	Numéro d'AP	Libellé AP	Libellé de l'opération	BP 2017
DAC	40001	Bibliothèques	Bibliothèque André Malraux - Modernisation des bureaux, salles et couloir de la discothèque du 5ème étage	27 000
			Bibliothèque André Malraux - Modernisation de la cation mobile de l'espace animation jeunesse	0 000
	40002	Enseignement artistique	Conservatoire JP Rameau - modernisation des salles	100 000
Sous-total DAC				127 000
DASCO	80001	Entretien fer degré	EE 7, rue du Jardinet - Pose d'un film opacifiant les fenêtres de la gardienne	500
			EE 7, rue du Jardinet - Installation d'un barreaudage aux 3 fenêtres du logement de la gardienne	4 000
			EE 7, rue du Jardinet - Modernisation de la porte d'entrée	5 000
			EE 7, rue du Jardinet - Implantation de grilles de protection syndiques	2 000
			EE 6, rue Littré - Modernisation de la porte de la bibliothèque contre de documentation donnant sur la cour du fond	5 500
			EM 6, rue Littré - Création de placards suspendus sur le palier du 3ème étage	12 000
			G5 6, rue Littré - Installation du téléphone à la tour	2 000
			G5 6, rue Littré - Installation d'un barreaudage pour la loge	3 000
			G5 6, rue Littré - Pose d'une grille protection syndiques	2 000
			EM 39, rue Saint-André-des-Arts - Pose de films sans toit pour le réfectoire	1 000
			EM 39, rue Saint-André-des-Arts - Installation d'un ferme-porte pour la porte principale	1 500
			EM 39, rue Saint-André-des-Arts - Installation d'un barreaudage aux fenêtres de la cuisine	4 000
			EE 12, rue Saint-Benoit - Modernisation des 3 fenêtres du logement de la gardienne	19 700
			EE 42, rue Madame - Modernisation du réfectoire	12 000
			EE 42, rue Saint-Benoit - Modernisation de 2 portes du préau donnant sur la cour	12 000
Sous-total DASCO				84 600
DOCT	14008	Mairies modernisation	Aménagement des locaux libérés par le Tribunal d'instance	416 600
Sous-total DOCT				416 600
DFPE	30001	Entretien établissements	CC 14, rue de Fieusol - Création d'un avertisseur sur la petite terrasse du	15 000
Sous-total DFPE				15 000

TOTAL II. Equipements de proximité: 451 200